

I) le renard : le discours du courtisan (v 34 à 48)

1) Le renard, traditionnellement associé à la parole trompeuse (« le corbeau et le renard »), évoque ici, comme souvent, la figure du **courtisan proche du pouvoir**, parfaitement habitué au discours du roi, (et capable de répondre sur le même ton: la familiarité du discours -utilisation d'interjection « *cit. E. bien* », « non, non » - crée une apparence de liberté de ton, d'égalité avec le roi, mais il n'en demeure pas moins que :

- le rapport de **soumission** et de pouvoir est reconnu dès le premier mot: *cit. Sire* (réponse à « mes chers amis »). De fait, le premier vers attribué au renard débute et s'achève par cette même évidence du pouvoir (Premier mot: « sire »; dernier mot: roi »). Reprise au cours de sa tirade (=définition) par « Seigneur » : insistance sur sa soumission.

longue prise de parole / réplique d'un personnage

- la flatterie est la norme. **Stratégie double :**

- **Faire passer les crimes du lion pour des vertus :** Les compliments du renard versent dans l'hyperbole (multiplication par exemple de l'adverbe « trop » répété deux vers de suite: « trop bon roi », « trop de délicatesse », reprise également par l'expression « beaucoup d'honneur »).
- Par ailleurs le renard atténue les crimes du lion, en **dévalorisant ses victimes** en deux termes péjoratifs, voire insultants, « canaille », « sottie espèce ». Quant au berger, lui aussi se retrouve en position d'accusé, « étant de ces gens-là qui sur les animaux se font un chimérique empire » : par cette formule, se trouvent ainsi opposés ceux qui croient posséder le pouvoir, et ceux qui l'ont réellement, clin d'oeil aux êtres humains qui lisent ces fables, insistant sur la mauvaise foi du renard

Antithèse entre les termes pr. mélioratifs utilisés pour désigner le lion et les termes péjoratifs pour désigner les victimes mise en valeur par la prune entre « délicatesse » et « sottie espèce » : le discours du renard témoigne donc ici d'une hypocrisie évidente. Il s'agit de flatter le roi pour éviter de parler de ses propres *int. crimes* ailleurs : rusé, le renard !

La flatterie est **vraiment excessive** : contraste entre le 38 : « en les croquant beaucoup d'honneur », et les v 25 et 26 où le lion avoue lui-même avoir « dévoré » en « glouton » : même réalité, formulation différente, le renard minimisant la faute à l'excès ! Le renard flatte trop, La Fontaine se moque de lui, mais sa **force de conviction** vient du fait qu'il **dit ce que le lion veut entendre et qu'il parle bien** : interjection, question rhétorique, répétition de la négation catégorique. Changements de rythme (alexandrins puis octosyllabes) : discours très *int. uriant*

Rapport à la problématique ?? Les deux personnages les plus puissants ont parlé en premier, d'abord le roi, puis le courtisan, et le second a innocenté le premier = parodie de procès = procès de cour

2) **a) Dès lors, v 43 à 48, chacun suit :** retour au récit et utilisation de l'infinitif de narration, « et flatteurs d'applaudir » associé à la brièveté de la formule (un hémistiche seulement) qui souligne l'évidence, le côté mécanique de la conséquence et appuie la critique de ce monde courtisan, critique également sensible par l'emploi de l'indéfini « *cit. on* » (« on n'osa approfondir »), qui suggère l'idée d'une **masse suiviste, corrompue et lâche, prête à tout pour se sauvegarder elle-même.** *↳ suivre les autres*

Le narrateur **passé rapidement**, grâce au discours narrativisé, sur les **aveux des animaux** : en 5 vers, il les évoque, sans expliquer en quoi consistent les fautes : elles n'ont pas d'importance en réalité ; qu'elles soient importantes ou pas, puisque ce sont des « *cit. puissants* » qui avouent - terme générique mis en valeur à la rime- , elles seront excusées (l'allitération en (s) de ces vers peut évoquer leur sifflement menaçant..) Remarquer les animaux choisis pour illustrer ces « puissants » : « tigre » et « ours », deux animaux dangereux, « mâtin » = gros chien de garde.

b) Ton ironique de La Fontaine (et de vous quand vous lirez !) :

au vers 46 : « les moins pardonnables » = euphémisme (les offenses, en réalité, sont toutes impardonnables, vus les animaux !) + au vers 48 : « au dire de chacun, étaient de petits saints » : discrète intervention du narrateur qui sous-entend l'inverse de ce qui est dit (antiphrases) par ce nom à connotation pr. *religieuse*. C'est de l'*int. ironie*

Rapport à la problématique ? **La Fontaine se moque de la lâcheté de ce monde courtisan et flatteur qui est à la fois juge et parti.**